

Cours : La société anonyme
1^{ère} année master professionnel droit de l'entreprise et des affaires
2023/2024

Oualid GADHOUM
Professeur à la faculté de Droit de Sfax

INTRODUCTION

CHAPITRE I- LA CONSTITUTION DE LA SA

Section 1^{ère}: Les conditions de fond

Parag. 1^{er} : Le nombre d'actionnaires

Parag. n°2 : Le capital social

Parag. n°3 : La capacité

Parag. n°4 : La dénomination sociale

Section n°2 : Les règles de forme

Parag. 1^{er} : Le formalisme de constitution d'une SA faisant appel public à l'épargne

Parag. n°2 : Le formalisme de constitution d'une SA ne faisant pas appel public à l'épargne

CHAPITRE II- L'administration de la SA

Section 1^{ère} : L'administration de type classique- conseil d'administration et direction générale

Parag. 1^{er} : Le conseil d'administration

Parag. n°2 : La direction de la SA

Section n°2 : Le directoire et le conseil de surveillance

Parag. 1^{er} : Le directoire

Parag. n°2 : Le conseil de surveillance

CHAPITRE III- Le commissariat aux comptes

Section 1^{ère} : Nomination et cessation des fonctions

Section n°2 : Mission de contrôle de la SA

Parag. 1^{er} : Mission générale

Parag. n°2 : Missions spéciales

CHAPITRE IV : Les assemblées générales

Section 1^{ère} : Les règles communes à toutes les assemblées

Parag. 1^{er} : La convocation des actionnaires

CHAPITRE V : La responsabilité civile des dirigeants de la SA

Section 1^{ère} : Cas de responsabilité civile commune aux deux types des SA

Parag. 1^{er} : Responsabilité des fondateurs

Section n°2 : Les cas spécifiques de responsabilité civile des dirigeants et administrateurs de la SA

Parag. 1^{er} : Pouvoirs

Parag. n°2 : Responsabilité des administrateurs

Parag. n°3 : Comblement de passif

Parag. n°4 : Obligations des dirigeants

Parag. n°5 : Les conventions

Parag. n°6 : Rémunération des dirigeants

Parag. n°7 : Mise en œuvre de l'action en responsabilité

Section n°3 : La responsabilité civile des membres du directoire et des membres du conseil de surveillance

Parag. 1^{er} : Règles spécifiques au directoire

Parag. n°2 : Règles spécifiques au conseil de surveillance

Parag. n°3 : Responsabilité commune aux membres du directoire et aux membres du conseil de surveillance

CHAPITRE VI : Les infractions pénales communes aux sociétés anonymes

Section 1^{ère} : Les infractions relatives à la constitution de la SA

Section n°2 : Les informations mensongères sur une modification du capital et faux privant les actionnaires de certains de leurs droits

Section n°3 : Le délit d'émission irrégulière d'obligations

CHAPITRE VII- Les infractions pénales applicables aux dirigeants et aux membres du conseil d'administration des SA à conseil d'administration

Section 1^{ère} : Procès-verbal et droit de communication

Section n°2 : Dividendes fictifs

Section n°3 : Bilan inexact

Section n°4 : Abus de biens sociaux ou de crédit social

Section n°5 : Abus de pouvoirs et abus de voix

CHAPITRE VIII : Infractions du CSC applicables aux membres du directoire et éventuellement aux membres du conseil de surveillance

CHAPITRE IX : Responsabilité du commissaire aux comptes

Section 1^{ère} : Responsabilité civile

Section n°2 : Responsabilité pénale

CHAPITRE X : Les causes spécifiques de dissolution de la SA

Section 1^{ère} : Dissolution par la volonté des actionnaires

Section n°2 : La réduction du nombre des actionnaires

Section n°3 : La perte du capital